



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 28.06.2004

Modifié 24.06.2004

**Multilong (Comp.1: Chlorilong Super Puck) (F)**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial****Multilong (Comp.1: Chlorilong Super Puck) (F)**

Rez.-Nr. 414668

**Fabricant / fournisseur**

BAYROL France S.A.

B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex

Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94

**Renseignements en cas d'urgence**

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

## 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Caractérisation chimique

Produit désinfectant/oxydant/floculant pour le traitement des eau de piscines.

### Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[%]	Classification
87-90-1	201-782-8	Acide trichloroisocyanurique, sec	> 70	O, R8; Xn, R22; R31; Xi, R36/37; N, R50/53

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Phrases R

22	Nocif en cas d'ingestion.
31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

### Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.



---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Tout moyen d'extinction approprié**

beaucoup d'eau  
dioxyde de carbone  
sable

**Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

peu d'eau

**Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Trichlorure d'azote

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Chlore ( Cl<sub>2</sub> )

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

**Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Les méthodes de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**Remarques complémentaires**

Neutraliser le chlore actif et le brome actif par des produits adéquats (sulfite, thiosulfate ou peroxyde d'hydrogène).

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions lors de la manipulation**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Tenir à l'écart des acides, des agents de réduction et des substances organiques (ex. bois, papier, matières grasses).

Eviter que l'eau ne se trouve en quantité insuffisante.

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Stockage: au frais et au sec.



## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

Numéro CAS	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[ml/m <sup>3</sup> ]	Remarque
007782-50-5	chlore-	MAK	1,5	0,5	Y

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Etat</b>	<b>Couleur</b>	<b>Odeur</b>
comprimés	blanc	caractéristique, piquante

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	2,8	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
<b>Température de décomposition</b>	225 °C				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	17,5 g/l	25 °C			

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des impuretés.

### Produits de décomposition dangereux

chlore

### Informations diverses

Peut provoquer des taches sur les textiles, liner, peinture, etc. Le chlore gazeux décompose beaucoup de matériaux et corrode les parties métalliques.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 28.06.2004

Modifié 24.06.2004

**Multilong (Comp.1: Chlorilong Super Puck) (F)**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	1450 mg/kg	rat		

**Irritation des yeux** Irritant.

#### Constatations empiriques

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 > 0,05 mg/l			

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Code déchets

06 03 14

#### Nom du déchet

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

#### Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

#### Produit de nettoyage recommandé

eau

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Acide trichloroisocyanurique, se 9, III

#### Transport maritime (IMDG/GGV)

UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Trichloroisocyanuric acid, dry), 9, III

#### Transport aérien ICAO/IATA

UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Trichloroisocyanuric acid, dry), 9, III

## ! 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

#### Identification

**Xn** Nocif  
**N** Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

22 Nocif en cas d'ingestion.  
31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 28.06.2004

Modifié 24.06.2004

**Multilong (Comp.1: Chlorilong Super Puck) (F)**

---

## Phrases S

- |       |  |
|-------|--|
| 2     | Conserver hors de la portée des enfants.   |
| 26    | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.                         |
| 29/56 | Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |
| 46    | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.                                      |
| 8     | Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.   |

## ! Identification particulière de certaines préparations

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich  
Renseignements puisés dans différents manuels techniques  
Études toxicologiques NIOSH-Tox  
Selon les législations en vigueur

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.